



« **LES CHOMEURS NE SONT PAS ASSEZ INCITES A REPENDRE UN TRAVAIL** »

ANPE Région Centre

Mail : cgt-anpe-centre@laposte.net

Ah bon ???

Et pourtant :

Les 300 000 offres (soi-disant...) non pourvues en 2005 ne font pas le poids face aux 3 millions de chômeurs et aux millions de précaires et travailleurs pauvres.

Le gouvernement, le MEDEF et la direction générale de l'ANPE savent que le compte n'y est pas !!! Mais alors...

Le « Suivi Mensuel » des chômeurs...

Plan de COHESION ? ou...

Plan de COERCITION...

Le suivi mensuel se met en place à l'ANPE. Les conseillers sont tenus de gérer eux-mêmes les convocations, entretiens, menaces et éventuelles radiations des demandeurs d'emploi. Tout cela s'effectue sous le contrôle attentif de l'encadrement.

Dans ce contexte, comment instaurer et maintenir la confiance dans les relations entre usagers et agents de l'ANPE ?

La volonté de la direction est d'organiser un accueil uniquement sur rendez-vous. Conséquences : les conseillers sont écrasés par l'administratif et la bureaucratie nécessaires à cette « gestion ». Par ailleurs, être reçu dans une ANPE sans avoir un rendez vous devient progressivement difficile, voire impossible. Il nous semble qu'il s'agit pourtant d'un droit élémentaire !

La CGT ANPE Centre ré-affirme son attachement à un véritable service public de l'emploi qui réponde aux besoins de la population :

- Réception possible pour tous avec ou sans rendez-vous.
- De véritables entretiens professionnels et non de « l'abattage ».
- L'arrêt de la suspicion et des menaces constantes dont les chômeurs font l'objet.

Nous voulons rendre un service de qualité sur la base d'une relation de confiance avec les usagers. Soyons clairs : le marché du travail ne « produit » pas les offres d'emploi qu'attendent les chômeurs (CDI, salaires et conditions de travail dignes). Les pouvoirs publics et l'ASSEDIC étranglent les possibilités de formation qualifiante. Résultat : l'ANPE ne dispose pas des opportunités satisfaisantes à proposer à ses usagers. Dans cette situation, quelle est la logique d'un suivi mensuel obligatoire sinon d'instaurer un flicage permanent ?

Ni le « suivi mensuel », ni la politique de contrôles/sanctions ne créent d'emploi !

La CGT ANPE Centre demande l'abandon du suivi mensuel obligatoire